

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU TRAVAIL DE MATURITÉ

1. APPROFONDISSEMENT DU SUJET

Le TM doit permettre de travailler de manière approfondie et personnelle ; il est donc très important de choisir un sujet auquel on s'intéresse particulièrement et de bien le délimiter.

Assurément, l'idée de votre sujet trouve son origine dans l'éventail de vos intérêts personnels; par la suite, les directions qu'il peut prendre sont multiples. Vous en trouverez une illustration dans le tableau de la page suivante (p.3).

Pour pouvoir travailler convenablement, vous devez partir d'une question clairement posée et d'une problématique bien définie. Cela vous aidera à ne pas vous perdre dans votre sujet. Il s'agit de circonscrire certains aspects que vous entendez étudier en particulier, pour limiter le champ de votre investigation.

Par exemple :

- ◆ les forces hydrauliques vous passionnent, mais leur champ d'application est trop vaste pour être contenu dans la taille de votre travail de maturité ; en revanche, vous pouvez vous intéresser à *l'utilisation des forces hydrauliques dans les freins à disques.*
- ◆ peut-être préférerez-vous vivre une expérience sur le terrain et effectuer un *stage au barrage de la Grande Dixence ?*
- ◆ ou encore imaginerez-vous un *modèle informatique* permettant de représenter en 3D temps réel les chutes du Niagara ?

Vous réfléchirez, avec l'aide de votre maître accompagnant, aux moyens les plus appropriés pour atteindre vos buts.

Par exemple :

- ◆ si vous avez opté pour le stage au barrage de la Grande Dixence, vous contenterez-vous d'un simple rapport écrit, ou aurez-vous envie d'y joindre des photographies, une bande vidéo, des croquis ?
- ◆ parmi les différentes formes de TM possibles, laquelle est la mieux adaptée à votre sujet ?

" MOI, JE M'INTÉRESSE AUX OISEAUX "

Exemples de sujets possibles :

LITTÉRATURE :

- ◆ Studio di alcuni fioretti di Francesco d'Assisi
- ◆ The albatros in Baudelaire and Coleridge : a study in symbolism

SCIENCE :

- ◆ Le vol stationnaire de l'oiseau-mouche
- ◆ Les variations du chant du merle au cours de l'année
- ◆ Étude sur un spécialiste des oiseaux du massif alpin

ARTS :

- ◆ L'oiseau dans le cinéma à travers quatre œuvres représentatives
- ◆ Symbolique de l'oiseau dans l'art médiéval

RÉALISATION ARTISTIQUE/AUDIOVISUELLE :

- ◆ Croquis et photos du grand tétras pris sur le vif
- ◆ Création d'une œuvre musicale inspirée par le chant des oiseaux
- ◆ Vidéo sur la buse variable

PRODUCTION SOCIO-CULTURELLE :

- ◆ Organisation de conférences avec invitation de scientifiques de renom sur le thème :
" les parades nuptiales chez les oiseaux "

ACTIVITÉ EXTRASCOLAIRE :

- ◆ Stage dans une station ornithologique
- ◆ Travail dans une réserve naturelle

2. RESSOURCES ET INSTRUMENTS DE TRAVAIL

Quels que soient le sujet et la forme de votre TM, vous commencerez par vous assurer des ressources matérielles et humaines disponibles.

Dans la première phase de votre réflexion, pour approfondir votre sujet, vous avez composé un catalogue d'idées, à partir duquel vous irez vous documenter. Vous consulterez de préférence d'abord des ouvrages de vulgarisation récents (livres ou CD-ROM) : *Grand Larousse*, *Encyclopædia Universalis*, etc.

Ensuite, vous pourrez aller un peu plus loin, en examinant des ouvrages spécialisés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques, comme les bibliothèques universitaires. Ne manquez pas de vous inscrire à la Bibliothèque Publique et Universitaire (BPU) !

Sans doute aurez-vous aussi la curiosité de quêter des informations sur Internet ; vous trouverez d'excellents moteurs de recherche à l'adresse :

<http://un2sg4.unige.ch/athena/html/athquete.html>

Il faudra vous assurer de l'origine et de la qualité des pages que vous découvrirez. S'agit-il de la page personnelle d'un étudiant, ou d'un site officiel universitaire ? Qui en est l'auteur ? Quelles sont ses compétences ? La rubrique "*évaluer et exploiter les ressources du web*" du site du Collège Sismondi vous guidera en cas de besoin.

Quand vous aurez réuni les documents qui vous sont indispensables, peut-être aurez-vous besoin d'établir des contacts avec des personnes extérieures au collège, notamment si vous avez l'intention de rencontrer des spécialistes, d'interroger un artiste, d'explorer les archives d'un institut (ou d'un journal, de la radio, de la télévision, etc.), ou d'entreprendre des démarches administratives auprès de services publics et officiels.

Pour la rédaction de votre TM, vous vous servirez d'un ordinateur ; par ailleurs, selon le type de travail, certains pourront aussi avoir besoin d'un enregistreur, d'un appareil de photo, d'une caméra vidéo, de logiciels particuliers, etc.

Ceux qui ne disposent pas du matériel informatique ou audiovisuel nécessaire s'informeront sur les possibilités d'emprunt (CRDP, CPAV, etc.) auprès de leur maître accompagnant.

Souvenez-vous que les frais inhérents au travail de maturité sont entièrement à la charge des élèves.

3. MISE EN ŒUVRE DU TRAVAIL DE MATURITÉ

Votre sujet est maintenant clairement défini. Il s'agit de le concrétiser.

Une fois que vous avez pris les contacts nécessaires auprès des personnes ressources et que vous avez à disposition les documents utiles à l'élaboration de votre travail de maturité, il faut vous mettre à l'ouvrage, et c'est souvent l'étape la plus difficile à franchir, que l'on a coutume de désigner par " l'angoisse de la page blanche ".

Le plus important pour vous est de bien réfléchir à l'organisation de votre travail : par quoi dois-je commencer ? que dois-je faire après ? et ainsi de suite.

Par exemple :

- ◆ **si votre travail consiste essentiellement en une recherche théorique** : commencez par lire attentivement les documents à votre disposition en prenant des notes précises et faites-en une synthèse qui constituera le point de départ de votre réflexion personnelle.
--> *Quelles pistes ces lectures vous ont-elles indiquées ? quelles hypothèses vous ont-elles suggéré ? à quelles conclusions personnelles vous ont-elles conduit ?*
- ◆ **si vous avez en vue une réalisation artistique, audiovisuelle ou matérielle** : réfléchissez à la forme que vous entendez lui donner, définissez vos objectifs.
--> *Quelles sont les principales étapes, notamment techniques, de votre travail ? de quelles contraintes matérielles devez-vous tenir compte ? quand, et selon quelles modalités pensez-vous présenter cette partie principale de votre TM ?*
- ◆ **si votre projet est d'organiser une manifestation socio-culturelle autour d'une personnalité ou d'un thème** : attachez-vous à la découverte des divers aspects de la personnalité ou du thème choisis, puis établissez le calendrier de votre programme.
--> *Quelles démarches devez-vous entreprendre ? quand, où et comment la manifestation prévue pourra-t-elle avoir lieu ?*
- ◆ **si votre étude est fondée sur une expérience extrascolaire** : organisez votre activité pour l'orienter dans la perspective de votre sujet.
--> *Qu'entendez-vous observer sur place ? avez-vous fait part de vos intérêts aux personnes qui vont vous recevoir ? qu'espérez-vous retirer de l'activité envisagée ?*

Ce défrichage effectué, précisez les différentes phases de votre recherche personnelle et réfléchissez à l'ordre dans lequel vous devez les exécuter. N'hésitez pas à en faire une liste ! De cette manière, vous assurerez la cohérence de votre progression.

4. PLANIFICATION DU TRAVAIL DE MATURITÉ

Vous avez toute une année pour achever votre travail : sachez en profiter !

Le calendrier qui est inclus dans la brochure de présentation du travail de maturité (p. 5) vous indique les échéances scolaires officielles à respecter impérativement.

Gardez en mémoire que les diverses étapes de votre travail prendront peut-être plus de temps que vous n'imaginez, car des circonstances indépendantes de votre volonté peuvent malheureusement vous retarder.

Par exemple :

- ◆ vous avez un surcroît de travail dû à des épreuves trimestrielles
- ◆ le maître accompagnant ne peut vous recevoir aussi rapidement que vous l'espérez
- ◆ les appareils dont vous avez besoin ne sont pas disponibles ou tombent en panne
- ◆ le spécialiste que vous désirez rencontrer est en voyage
- ◆ les archives que vous voulez consulter sont momentanément inaccessibles

Par ailleurs, vous-mêmes pouvez être surpris par la découverte d'éléments nouveaux que vous voudriez inclure dans votre projet et qui nécessitent un travail supplémentaire.

D'autre part, il est à noter que certains TM imposeront à leurs auteurs des calendriers particuliers.

Par exemple :

- ◆ l'organisation d'une manifestation qui ne peut avoir lieu qu'au début du mois de septembre
- ◆ l'observation d'oiseaux migrateurs au printemps

Pour faire face aux impondérables, prévoyez une bonne " marge de manœuvre " dans votre planning (une ou deux semaines de battement consacrées à l'imprévu.)

Enfin, n'oubliez pas que la rédaction d'un texte soigné est une étape délicate qui peut demander beaucoup de temps et de réflexion.

5. MISE EN FORME DU TRAVAIL DE MATURITÉ

C'est dans sa forme que l'objet existe en tant que tel.

En raison de la multiplicité des choix qui vous est offerte, il n'est pas possible de dresser un catalogue de conseils adaptés à tous. Des solutions personnalisées seront définies, si nécessaire, avec le maître accompagnant. On n'abordera donc ici que la partie rédactionnelle du TM, qui concerne chacun d'entre vous. Tous les travaux de recherche suivent, dans les grandes lignes, un modèle semblable auquel vous vous référerez :

1. Page de titre
2. Table des matières
3. Corps du texte
4. Bibliographie
- et ...
5. Glossaire si nécessaire
6. Annexes éventuelles

1. Page de titre

Sur la page de titre doivent apparaître le titre complet et, le cas échéant, le sous-titre de votre travail. N'utilisez pas d'abréviations dans le titre. De plus, la page de titre indique le nom complet de l'auteur (des auteurs), le(s) groupe(s) administratif(s) auquel (auxquels) vous (et votre / vos co-auteur/s) appartenez, le nom du (des) professeur(s) qui vous ont suivi, le nom du collège et la date. Vous préciserez aussi qu'il s'agit du travail de maturité.

Par exemple :

**DE L'INFLUENCE
DES RAYONS γ
SUR LES MARGUERITES**

Cunégonde Tartenpion
groupe 400

TRAVAIL DE MATURITÉ
Direction : M. Tryphon Tournesol

COLLÈGE ROUSSEAU
décembre 2001

2. Table des matières

Les titres des chapitres/sections doivent être synthétiques et aisément compréhensibles. La table des matières doit mettre en évidence la structure du travail, aider le lecteur à s'y retrouver. N'utilisez pas d'abréviations.

3. Corps du texte

L'organisation générale du corps du texte suit le modèle classique :

- ◆ introduction
- ◆ développement
- ◆ synthèse

Dans **l'introduction**, vous expliquerez vos objectifs, la méthode adoptée pour les atteindre et les motifs personnels qui vous ont conduit au choix du sujet traité.

In cauda venenum. **La synthèse** qui conclura la partie rédactionnelle de votre recherche vous donnera l'occasion d'établir des liens entre les différents aspects abordés et d'établir un bilan des résultats auxquels vous êtes parvenus (avez-vous atteint vos objectifs ? imaginez-vous des prolongements à votre réflexion ? quelles satisfactions ce TM vous a-t-il apportées ? quelles difficultés avez-vous rencontrées ?).

4. Bibliographie

Vous allez présenter une bibliographie : ne doivent y figurer que les ouvrages qui vous ont véritablement servi pour mener à bien votre travail.

Leur liste suivra l'ordre alphabétique, en commençant par le nom de famille, puis le prénom de l'auteur. La particule est en principe rejetée après le nom, entre parenthèses.

Par exemple :

- Astier de la Vigerie, Emmanuel (de)
- Brétecher, Claire
- Gaille, Charles (de)

Pour les noms de l'Antiquité ou du Moyen Âge ainsi que les papes, les rois et les princes, on choisit la partie la plus connue du nom pour la classification :

Par exemple :

- César, Jules
- Chrétien de Troyes
- Urbain III

Si vous citez plusieurs ouvrages d'un même auteur, le mieux est de les présenter dans l'ordre chronologique.

Les ouvrages sans nom d'auteur sont le plus souvent classés au premier mot de leur titre (le déterminant ne compte pas).

Par exemple:

- ◆ le *Bulletin mensuel de documentation fiscale internationale* figurera à la lettre **B**.

Quand on cite un article extrait d'un journal, d'un magazine ou d'une revue, le nom de l'auteur et le titre de son article sont suivis de la préposition latine *in* (en italiques) et du nom de la source en question, ainsi que de la date (et éventuellement le numéro) de parution.

Par exemple :

- ◆ **Grosjean, Arthur**, "Suisse-UE: je t'aime moi non plus", in *La Tribune de Genève*, le 29.9.2000.

S'il n'existe pas de règles absolues en matière de mise en forme d'une référence bibliographique complète, la présentation doit en être unifiée dans une même liste. En général, l'usage en français est d'indiquer le nom de l'auteur en caractères gras et le titre de l'ouvrage en italiques.

Quelques exemples :

- ◆ **Bossus, André / Charron, François**, *Le Chant des oiseaux*, Sang de la terre, Paris, 1998.
- ◆ **Levi-Strauss, Claude**, *Race et Histoire*, Unesco, 1952, réédition Denoël, Paris, 1987.
- ◆ **Levi-Strauss, Claude**, *Histoire de lynx*, Plon, Paris, 1991.

À la suite de cette énumération, vous indiquerez - le cas échéant - toutes les autres ressources auxquelles vous avez fait appel pour réaliser votre TM :

- ◆ CD-ROMS
- ◆ Adresses internet
- ◆ Archives audiovisuelles (télévision, vidéothèque, radio, etc.)

En ce qui concerne les ressources humaines, il est d'usage de mentionner le nom et la fonction des personnes rencontrées (interview, personnalité filmée, photographiée, étudiée ou consultée dans le cadre de votre TM) dans les **remerciements**, petit chapitre placé en tête ou en fin de travail.

5. Glossaire

Au cas où vous devriez vous servir d'un vocabulaire très spécialisé, votre maître accompagnant vous conseillera sans doute de constituer une liste explicative de ces mots, que vous classerez bien entendu dans l'ordre alphabétique.

6. Annexes

Il se peut que vous estimiez judicieux de joindre à votre travail des documents particuliers ; vous en établirez aussi la liste.

6. SOUTENANCE ORALE DU TM

Il s'agit de la dernière étape de votre travail : on a validé votre sujet, vous avez réalisé votre projet dont la partie écrite a été rendue et acceptée, il ne vous reste plus maintenant qu'à présenter et commenter l'ensemble de votre démarche au cours d'un entretien oral d'une quinzaine de minutes !

La soutenance orale vous donne la possibilité de mettre en valeur les efforts que vous avez fournis : en présence de votre maître accompagnant et d'un jury, vous pourrez expliquer l'ensemble de votre cheminement, exprimer ce qui vous tient à cœur, et souligner l'intérêt de votre recherche personnelle. Concrètement, il s'agit pour vous de présenter une petite conférence, durant laquelle vous pourrez utiliser tous les documents utiles à votre propos (transparents, diapositives, enregistrements visuels ou sonores, etc.). **Préparez donc votre intervention avec soin !**

Si vous décidez d'appuyer votre exposé sur des supports particuliers, il faudra vous assurer que tout le matériel souhaité (rétro-projecteur, projecteur, magnétoscope, enregistreur, ordinateur, etc.) sera bien disponible pour la date de votre examen. Prévoyez aussi des solutions de rechange au cas où d'éventuels problèmes techniques vous empêcheraient d'en faire usage (panne, matériel défectueux, etc.).

Par ailleurs, n'abusez pas des manipulations pratiques, car elles risquent d'empiéter sur le temps qui vous est imparti pour communiquer votre message. Pour évaluer la durée probable de votre discours, procédez à une répétition générale réaliste avant le " jour J " ... et n'attendez pas le dernier moment pour apprendre à utiliser les appareils dont vous auriez besoin pour votre démonstration !

Le moment venu, efforcez-vous de parler lentement, distinctement, en adoptant un niveau de langage approprié à la situation. Ne lisez – ou ne récitez pas ! – un texte que vous auriez préalablement rédigé, mais composez plutôt un canevas de référence (petit résumé des points à traiter, notes succinctes) qui vous servira de fil conducteur et vous garantira d'un malencontreux trou de mémoire.

Vous devrez sans doute aussi répondre à quelques questions, fournir des précisions sur votre travail. Tenez-vous prêt à cette éventualité, par exemple en vous efforçant d'imaginer à l'avance les points sur lesquels vous pourriez être interrogés et les réponses à y apporter.

Il est indispensable que le jury puisse se faire une idée précise des travaux dont le texte soumis à correction n'est pas la partie principale. Par conséquent, si vous avez construit une maquette, par exemple, apportez-la ou montrez, au moins, une photographie lisible de cet objet !

Cette recommandation vaut aussi pour tous les types de productions artistiques, audiovisuelles ou informatiques que vous pourriez avoir réalisées. Si le corps

principal de votre TM doit prendre la forme d'un concert, d'une pièce de théâtre jouée en public, d'une exposition, d'un cycle de conférences ou d'une expérience extrascolaire, pensez assez tôt à la meilleure manière d'en garder une trace pour votre soutenance orale (enregistrement sonore, vidéo, photographies sur le terrain ou lors de la manifestation, articles de presse relatant l'événement mis sur pied, etc.). Parlez-en à votre maître accompagnant, et tenez-en compte pour la planification de votre programme personnel.

Enfin, lorsque vous organiserez le plan général de votre présentation, n'oubliez pas que 4 points doivent impérativement être traités :

- ◆ Synthèse du travail accompli
- ◆ Description des méthodes employées
- ◆ Explication de la démarche suivie
- ◆ Commentaire de l'expérience acquise à travers la réalisation du TM

Au mois de mai, vous avez reçu une brochure très importante, intitulée : “ **Le travail de maturité** ”. C'est dans ses pages que vous trouverez toutes les indications utiles concernant **le règlement, les exigences, l'évaluation et le planning officiel** à respecter. Conservez précieusement les documents qui vous ont été distribués, vous pourrez vous y référer en tout temps.

***Nous vous souhaitons à tous beaucoup de satisfactions
dans la réalisation de votre TM et nous réjouissons
de vous accompagner dans cette aventure !***

TABLE DES MATIÈRES

1. Approfondissement du sujet.....	2
2. Ressources et instruments de travail.....	4
3. Mise en œuvre du travail de maturité	5
4. Planification du travail de maturité	6
5. Mise en forme du travail de maturité.....	7
6. Soutenance orale du travail de maturité.....	10

Ce document a été préparé par :
Geneviève FAESSLER, Violette SCHULTHESS, Pierre DICKER.